



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, de ce qui suit :

1. Une demande de certificat d'autorisation visant la démolition de l'immeuble sis au 4747, rue Saint-Félix (lot 4 732 189) a été déposée le 28 février 2025 et complétée le 24 avril 2025.

Toute personne voulant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville, au Service juridique, du greffe et de l'urbanisme, dont les bureaux sont situés à hôtel de ville sis au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, G3A 2E3 ou par courriel à greffe@vsad.ca

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Ce 2 mai 2025

La greffière,
Me Marie-Josée Couture
www.vsad.ca